

BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

n°125 - mai 2004

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

EDITO

Élargir

Incontestablement, bien des brèches ont été ouvertes en avril dans la négation de la complicité française avec les auteurs du génocide de 1994 au Rwanda. Dans nombre de médias et une partie de l'opinion publique française. Certaines brèches bien visibles, d'autres minuscules. Il faut maintenant nous employer à les élargir, à ne pas laisser refermer ce scandale, telle une plaie suppurante.

Survie va s'y employer, au sein de la " Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 " (CEC), qui va se prolonger et progressivement s'élargir. Nous recevons régulièrement de nouveaux témoignages, dont certains peuvent s'avérer décisifs. Tout cela demande des vérifications pour lesquelles nous avons commencé de nous associer diverses compétences.

Avec des juristes, nous nous efforçons aussi d'élargir au domaine judiciaire le refus de la négation et de l'impunité, en examinant précisément les possibilités de plaintes contre des complices français. Un mémorandum est en préparation sur le sujet, en parallèle à la mise en forme du rapport de la CEC et celle des actes du colloque du 27 mars à l'Assemblée nationale. Trois ouvrages en chantier, dont le premier devrait être publié assez rapidement. L'élargissement de nos champs de travail requiert de nouvelles énergies compétentes. Avis aux intéressés !

L'inavouable et inouïe complicité française au Rwanda est le sommet d'une criminalité françafricaine proliférante, surabondante en pillages, escroqueries, tortures, massacres, crimes contre l'humanité. Rendre incontournable l'aveu de cette complicité permettra d'ouvrir le regard des Français à la perpétuation de cette criminalité – le plus long scandale de la République.

Au cœur de la récurrence criminelle, il y a le soutien banalisé à des dictatures néocoloniales. Il s'agit maintenant d'aider à élargir les peuples africains de l'emprisonnement, la sorte d'esclavage en quoi les réduisent ces tyrannies. C'est le sens de la campagne que nous lançons en ce mois de mai, une campagne qui durera jusqu'à la chute de la dernière "démocrature" (dictature "légitimée" par un scrutin truqué) soutenue par Paris dans ses anciennes colonies. Nous ne prétendons pas imposer à ces pays une forme de gouvernement, nous nous rallions à cette grande majorité d'Africains qui réclament le droit de pouvoir choisir librement leurs dirigeants, en tournant la page des régimes installés ou prolongés par l'étranger.

Et nous préparons pour le 24 juin une relance de notre refus des " mondes sans loi ", les paradis fiscaux. Un autre axe central de nos revendications citoyennes. Concluons en forme de raffarinade : les voies de l'action sont larges, il suffit de les emprunter.

François-Xavier Verschave

SALVES

Vous avez dit " droits de l'Homme " ?

L'organisation de défense des droits de l'Homme américaine Human Rights Watch (HRW) l'a constaté sur place : les troupes gouvernementales soudanaises agissent de concert avec les milices arabes Janjawids, qui jouissent d'une impunité totale pour les crimes massifs qu'elles commettent. " Les opérations menées par les Janjawids bénéficient souvent de l'appui aérien du gouvernement du Soudan, à la fois des bombardements aériens avant des opérations et une reconnaissance par hélicoptère par la suite afin de s'assurer que la zone est vide. Dans beaucoup de villages, les troupes régulières et les forces Janjawid établissent une présence commune – souvent le poste de police locale – avant d'aller incendier et piller. " Ces attaques contre la population africaine au Darfur, ces massacres, ce " nettoyage ethnique ", sont des crimes contre l'humanité de grande envergure. Un rapport de l'ONU confirme : attaques contre les populations civiles, viols, destruction des habitations, des cultures, du cheptel, des puits, déplacements forcés, disparitions, persécutions à caractère racial et ethnique.

Et que fait la Commission des droits de l'Homme des Nations unies ? Condamne-t-elle sans ambages ces monstruosité et ceux qui les produisent ? Nenni ! Elle évite les horribles détails et exprime sa solidarité avec le Soudan pour maîtriser la situation.

De plus, le rapport de l'ONU (qui circulait quand même dans la presse et les ONG) n'a pas été remis à la Commission avant que celle-ci n'ait adopté sa déclaration à l'eau de rose.

Il faudrait au moins changer l'intitulé de la Commission de l'ONU. On pourrait l'appeler la Commission contre la tendance des droits de l'Homme à jouer dans la cour des grands. [SC]

DOCUMENTS INEDITS

fournis par Mehdi Ba concernant le rôle de la France au Rwanda

Voici quatre autres des documents confidentiels que le journaliste Mehdi Ba a pu examiner et recopier et dont il a lu le contenu devant la Commission d'enquête citoyenne le 26 mars :

MCA ADMINISTRATION
NMR/2404/DEF/EMAT/BOI/COAT/SIT/21/DR DU 10 AVRIL 94
OBJ/RAPATRIEMENT DE PERSONNEL VERS LA METROPOLE
REF/FAX MINCOOP DU 9 AVRIL 1994

TXT

PRIMO :

VOUS DEMANDE ANNONCER DECES PERE DU PARACHUTISTE MOTTI OLIVIER, DANS UN ACCIDENT AVION PRESIDENTIEL RWANDAIS, LE 6 AVRIL 1994, A 21H15 LOCALES, ALORS QU'IL SE PRESENTAIT A L'ATTERRISSAGE SUR L'AEROPORT DE KIGALI.

PAGE 2 REFABCT H 5018

SECUNDO :

VOUS DEMANDE, APRES FORMALITES D'USAGE, MISE EN ROUTE AU PLUS TOT PAR VAM OU PAR VAC, PARACHUTISTE MOTTI OLIVIER, A DESTINATION METROPOLE POUR OBSEQUES.

TERTIO :

IMPUTATION BUDGETAIRE A CHARGE MINCOOP

[Inscription manuscrite :]

Pour M. Jehanne. Je prends en charge le voyage du jeune MOTTI (bien que je n'ai aucune raison administrative de faire ce geste).

Notre commentaire : À notre connaissance, personne n'avait parlé jusqu'ici de la présence, dans l'avion présidentiel abattu le 6 avril 1994, d'un Français (un militaire ? lui aussi appelé Motti ?), père du parachutiste Olivier Motti, en plus des trois membres français de l'équipage. Ce texte pose une série de questions. Quelle était la fonction de ce Français méconnu ? Comment sa présence n'a-t-elle pas été remarquée à l'embarquement par les journalistes présents au départ de l'avion ? N'aurait-on pas utilisé cet attentat connu pour cacher un décès survenu en réalité dans d'autres circonstances ? En tout cas, le conseiller ministériel et DGSE Philippe Jehanne, si prodigue en armes pour le camp génocidaire, rechigne quelque peu à effectuer la dépense demandée par l'état-major de l'armée de Terre (EMAT).

Michel Gadoullet
19.32.2.732.64.48

à
Monsieur Philippe Jehanne
Suite mon fax

26.06.1994

Capitaine GIGN " Baril "

À Paris depuis 4 jours

M.G.

Notre commentaire : Michel Gadoullet fait carrière à l'Union européenne, en tant que spécialiste du développement rural et familier de l'ex-Zaïre. Il se comporte ici en " correspondant " de l'un des plus fameux agents traitants de la DGSE, Philippe Jehanne. S'il juge important d'informer la DGSE et le patron de Jehanne, Michel Roussin (longtemps bras droit de Jacques Chirac, devenu balladurien) des faits et gestes de Paul Barril, c'est peut-être qu'à cette époque le supergendarme – qui avait accepté un contrat de formation " Insecticide " au profit du camp génocidaire – ne les informe pas de tous ses faits et gestes. Mais sans doute l'Élysée. Ou une hiérarchie parallèle ?

Ministère de la Défense

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT
MILITAIRE

Paris, le 15 avril 1994
N°1234/DEF/DRM/SITU/CD
Rédacteur : Colonel VAGANAY

Fiche

À l'attention du général Heinrich

Sur sa demande, j'ai rencontré ce matin 15 avril à 11h00 le colonel Ntahobari, attaché militaire et de l'air du Rwanda à Paris. Après m'avoir fait un exposé de la situation militaire (voir fiche particulière), le colonel Ntahobari m'a chargé de transmettre " au gouvernement français " les requêtes suivantes, qui ont été formulées par l'état-major rwandais, toujours en place et en état de fonctionner à Kigali.

1. MINUAR

L'état-major rwandais demande à la France de prendre au sein de la MINUAR la place laissée vacante par le retrait prévisible du bataillon belge.

2. Demande de munitions

L'état-major rwandais a un besoin urgent de munitions, dont la liste est donnée en annexe.

L'urgence absolue concerne :

- les munitions de 7,62 pour Fal ;
- les munitions de 5,56 pour R4 ;
- les obus de mortier de 60 mm.

3. Demande d'assistance Transport

Le Rwanda ne peut obtenir la livraison par les compagnies de transport aérien d'armements achetés et payés en Israël et en Pologne. L'état-major demande si la France pourrait (faire) transporter à son profit jusqu'à Goma au Zaïre :

– depuis Tel Aviv, 5000 obus de mortier de 60mm. Poids estimé: 13 T!

– depuis Varsovie d'autres munitions (grenades) moins urgentes. Détails pouvant être obtenus auprès du fournisseur, M. Lemonnier, tel : 16.50.52.49.48

4. Sécurité des diplomates rwandais

L'ambassadeur du Rwanda s'inquiète pour sa sécurité (alerte à la bombe à l'ambassade le 13 à 18h30, voiture suspecte roulant autour de sa résidence) et souhaite savoir si la police française a songé à renforcer la sécurité de la représentation rwandaise à Paris !

[Cette note a été faxée le 15/04/94 par la DRM à M. Jehanne. Accompagnée d'un mot manuscrit de Jean Heinrich, sur son papier à en tête personnel :]

Général Jean HEINRICH
DIRECTEUR DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE

Mon cher Philippe,

Cette note vous est adressée pour attribution pour ce qui concerne les paragraphes 2 et 3 (à toutes fins utiles).

Avec toutes mes amitiés.

J.H.

Notre commentaire : En résumé, le très influent Directeur du Renseignement militaire, Jean Heinrich, demande au correspondant des Services au ministère de la Coopération, son cher Philippe Jehanne, de se débrouiller pour fournir et livrer via l'aéroport zaïrois de Goma des munitions au camp génocidaire. Cela le 15 avril 2004, alors que le génocide est commencé depuis 8 jours et que le général Heinrich est peut-être le mieux informé au monde sur ce qui se passe réellement au Rwanda. Ces livraisons ont eu lieu, la Commission d'enquête citoyenne l'a abondamment documenté. Jusqu'au 18 juillet. Interrogé à ce sujet par un journaliste de TF1, le général a fait comprendre que ce n'était pas lui qui commandait. Qui donc, alors ?

Accessoirement, le camp du génocide demande déjà à l'armée française de trouver un habillage onusien pour revenir sur le terrain (ce sera, deux mois plus tard, l'opération Turquoise – lorsque la partie la plus ostensible du génocide aura été achevée) et de protéger sa représentation diplomatique à Paris.

Rencontre officieuse entre un émissaire de la Coopération (chargé de mission Défense) et J. Bicomupaka, le 24/08/94.

“ Les avoirs emportés par l'ex-gouvernement à Goma et placés à la BCZ sont bloqués par Bruxelles où la SG de Belgique, actionnaire de la Banque Zaïroise, a reçu des ordres en ce sens. ”

Notre commentaire : Quatre mois et demi après le début du génocide, un responsable militaire du ministère de la Coopération se concerta en cachette avec l'un des dirigeants du génocide. Les deux hommes sont gênés par le fait que la Belgique bloque l'argent du génocide, ce que la France n'a pas fait (au contraire). Ils sont gênés parce que la guerre des génocidaires contre le FPR installé à Kigali continue alors depuis le Zaïre, avec le soutien militaire de la France.

Risque de banalisation

Une partie des défenseurs des droits de l'Homme s'est réjouie de ce que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), à La Haye, ait condamné “ pour **génocide** ” le général bosno-serbe Krstic, l'un des responsables du massacre des quelque 7 000 hommes (mais non les femmes et les enfants) de l'enclave de Srebrenica, en juillet 1995.

Tel n'est pas notre cas. Il s'agit clairement d'un crime contre l'humanité. Les statuts de la Cour pénale internationale (CPI) auraient pu conduire à utiliser l'expression “ acte de génocide ”. Mais aller au-delà, parler de “ génocide ” tout court, paraît un précédent dangereux. Les centaines de guerres du XX^{ème} siècle ont entraîné des milliers de crimes contre l'humanité dont beaucoup, selon la nouvelle jurisprudence du TPIY, pourraient être qualifiés de “ génocides ”. Si cette jurisprudence était confirmée, on aboutirait à un divorce rapide entre les définitions historique et juridique du génocide. Surtout, en légitimant la banalisation du mot “ génocide ”, on ouvrirait un boulevard à tous les négationnistes ou révisionnistes. Dépassant les rhétoriques du “ double génocide ” (1 génocide partout, match nul), ils bâtiraient des scores de 3 à 3, 10 à 9, etc. L'abomination de la Shoah, par exemple, se retrouverait noyée dans des dizaines de “ génocides ” staliniens et quelques “ génocides ” américains (Hiroshima et Nagasaki), entre autres.

La longue histoire des crimes coloniaux et néocoloniaux français au siècle passé deviendrait elle aussi celle d'une litanie de “ génocides ”. Il n'est pas sûr que cela contribuerait à faire savoir et mieux éclairer ses atrocités. [FXV]

pérlenladmeure.com ?

Coïncidant avec les cérémonies du 7 avril – dans la nuit du 8 au 9 pour être précis –, la branche armée ¹ des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) a fait une incursion, à partir du Nord-Kivu, dans la province de Gisenyi au nord-ouest du Rwanda. Au nombre d'une petite dizaine de mille selon l'ONU. Composées pour partie d'anciens militaires des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et de miliciens Interahamwe, ces forces seraient-elles “ encouragées ” à entretenir une tension destructrice de tout espoir de paix dans la région ? C'est ce que pensent de cette situation explosive quelques observateurs avisés, ajoutant que des “ mentors ” viseraient une “ revanche ” sur le FPR... Qu'en est-il ?

Depuis le 8 avril, la tension s'accroît. Le Rwanda concentre des troupes sur ses frontières avec la RDC et le Burundi pour prévenir toute attaque des FDLR. Puis, selon l'ONU, des troupes rwandaises ² sont entrées au Congo dans le secteur de Bunagana (Nord-Kivu) ³. Le 22 avril, dans le Sud-Kivu, des affrontements semblent avoir opposé l'armée congolaise et “ des rebelles hutu rwandais opposés au régime de Kigali ” : “ L'armée congolaise a lancé une vaste offensive contre les FDLR ”, a déclaré à l'AFP, sous couvert d'anonymat, un diplomate européen en poste à Kigali. Le gouverneur du Sud-Kivu a confirmé les combats, qui auraient eu lieu à la suite d'attaques de membres des ex-FAR et miliciens Interahamwe. Selon l'AFP, un responsable des forces de l'ONU (la Monuc) au Sud-Kivu aurait fait remarquer (sous couvert d'anonymat) : “ Reste à savoir si ce n'est qu'un spectacle pour rassurer Kigali ”. Que d'anonymat.

Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la RDC (Congo-Kinshasa), William Lacy Swing, s'est rendu dans l'est de la RDC pour "faire le point sur ce qui se passe dans les Kivus". Vaste besogne. Le représentant spécial a adressé des courriers aux ministres des Affaires étrangères du Rwanda et de la RDC pour demander à ces deux pays qu'ils évitent "toute escalade de la tension". Dans un communiqué, la Monuc invite les deux gouvernements à entrer en contact pour coordonner leurs opérations. Le porte-parole de l'armée rwandaise a réagi en affirmant qu'en effet, tout le monde devait coopérer, "pas seulement le Rwanda et la RDC". C'est à dire ?

Selon le journal *Le Soft* de Kinshasa (09/04), le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères Renaud Muselier, furieux de la dénonciation du rôle de la France dans le génocide de 1994 lors de la cérémonie du 7 avril, par le président Kagame en personne, aurait promis "des plaies et des bosses" au ministre rwandais des Affaires étrangères Charles Murigande : "Ce que vous avez fait est inacceptable. Vous avez mélangé la commémoration et la polémique ! On va régler ça en un autre lieu." Lequel ?

Par ailleurs, y aurait-il, comme l'affirment d'autres sources encore, des "conseillers" français dans le Sud-Kivu ? Si oui, pour conseiller qui, en quoi ?

Que de questions. Baril de poudre.com. [SC]

1. Les FOCA, *Forces combattantes abacunguzi* [ceux qui sauvent], sont maintenant présentées comme telle.
2. Forces de défense rwandaises (FDR)
3. D'autres sources que l'ONU l'affirment, nonobstant les dénégations de Kigali.

Dictator Honoris Causa

Non satisfaite de la sulfureuse réputation que lui a valu l'existence de réseaux négationnistes et d'extrême droite en son sein, l'Université Jean-Moulin (Lyon 3) se lance dans le soutien de la dictature installée au **Burkina Faso** par l'assassinat de Thomas Sankara. Elle a attribué le titre de Docteur Honoris Causa à Blaise Compaoré, le 23 avril. Nous résisterons à la tentation de citer les contributions au concours de flagornerie qu'a constitué cette cérémonie. Le professeur Michel Guillou, titulaire d'une chaire de Francophonie et probable initiateur de cette distinction, a particulièrement brillé.

Président d'un pays classé 174^{ème} sur 176 selon l'indice de développement humain du PNUD, Compaoré compte parmi les chefs d'État les plus riches du monde, grâce à une fortune amassée dans les paradis fiscaux, en grande partie issue des trafics d'armes avec les seigneurs de guerre au Liberia, au Sierra Leone et en Angola. Comment une université française peut-elle honorer un autocrate qui a par ailleurs tenté de fermer l'Université de Ouagadougou en octobre 2000, et d'invalider l'année universitaire 1999-2000, pour cause de revendications d'étudiants ? Le ministère français de l'Éducation nationale n'a-t-il pas son mot à dire ? Non ! Par le décret n° 2002-417 du 21 mars 2002, ce ministère en charge des universités a été totalement dépossédé de son droit de veto concernant ce type d'acte diplomatique mis en œuvre par une institution dont il a la charge. Seul le ministère des Affaires étrangères doit fournir un avis (que nous lui avons demandé de nous transmettre, sans réponse à ce jour).

Le recteur de l'académie de Lyon s'est répandu dans les médias pour se dissocier clairement de l'initiative de la faculté. La région et la ville n'étaient pas représentées non plus à la cérémonie. La déconvenue est d'autant plus patente pour Compaoré que le maire de Lyon, Gérard Collomb, mal inspiré par le réseau de Michel Rocard et Guy Labertit au sein de la Fondation Jean Jaurès, l'avait jadis reçu en grande pompe en son Hôtel de ville.

Notre mobilisation¹ aux côtés des Burkinabè et des étudiants de cette université, avant-première de notre campagne anti-dictatures (cf. p. xxx), est donc un succès encourageant : qu'il ne soit plus possible de créditer un Compaoré dans l'indifférence des Français démocrates !

Ça vaudra de plus au régime Compaoré un nouvel élan de mobilisation de l'opposition burkinabè, qui lance un appel à la constitution d'une commission d'enquête internationale sur ses ingérences et ses crimes impunis. Un exemple d'émergence d'une solidarité intercontinentale. [PC]

1. Dossier sur cette mobilisation : <http://survie.69.free.fr/agenda/Compaore.htm>

Matérialiser les miracles

À la veille de l'ouverture des consultations entre l'Union européenne et le Togo¹, la "Coalition Togo"² communique (le 13 avril) son espoir que "la décision de l'Union européenne quant à l'éventuelle reprise partielle ou entière de l'aide économique ou la reconduction de la suspension sera effectivement fondée sur l'examen complet de la situation des droits de l'Homme au Togo et l'obtention de gages solides de la part des autorités quant à son amélioration et non uniquement sur des déclarations d'intention, jusque-là restées lettres mortes".

Dans un communiqué de presse du 14 avril, le Conseil de l'Union européenne dresse la liste des engagements (autrement dit des déclarations d'intention, 22 au total) pris par la partie togolaise au cours de la réunion d'ouverture de ces consultations³. Si ces engagements étaient respectés par la dictature togolaise, ce serait un miracle dont nous pourrions nous réjouir avec le peuple togolais. Avec tout le respect que l'on doit à ceux qui croient aux miracles de cette nature, nous nous permettons d'exprimer nos doutes – qu'une longue expérience des pratiques du dictateur Eyadéma nous inspire.

Le Conseil de l'Union européenne invite le Togo à opérer ce miracle, en s'engageant à suivre de très près l'évolution du phénomène : "C'est de l'ampleur et de la matérialisation des engagements pris par les autorités togolaises que dépendront, de façon critique, la nature et l'étendue des mesures appropriées qui seront, le cas échéant, adoptées". L'UE aura-t-elle le courage d'examiner la dite "matérialisation" de près et d'agir en conséquence ? Faute du premier miracle, peut-on espérer en celui-là ? S'il advenait, l'UE serait contrainte d'examiner de près comment d'autres dictatures de par le monde sévissent en toute impunité, et en toute amitié avec des pays de l'Union. Ce serait bien, non ? [SC]

1. En vue d'une éventuelle reprise de l'aide économique suspendue depuis 1993.
2. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France), Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Fédération internationale des ACAT (FIACAT), Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Franciscans International, Organisation mondiale contre la torture (OMCT), Secours catholique-Caritas France, Survie.
3. <http://ue.eu.int>

Le président du Cameroun vient d'acquérir un Boeing 767-216/ER pour ses déplacements personnels qui sont très nombreux, et la plupart du temps privés. Il passe en effet une grande partie de son temps à l'étranger dans ses différentes résidences et villégiatures, en Allemagne, en Suisse, en France... L'appareil est en cours d'aménagement à Atlanta (USA). Son prix d'achat est estimé à 60 milliards de francs CFA. Ce prix sera amorti en *leasing*, paraît-il. L'aménagement luxueux coûtera autant. Voilà qui fera le bonheur des fournisseurs américains.

Pendant ce temps, au Cameroun, le scandale de la faillite de la Caisse d'épargne postale perdure. La masse des petits épargnants ne reverra probablement jamais ses sous. Le crédit de l'institution est totalement ruiné. Toute velléité de manifestation de protestation se heurte à la dissuasion policière. Mais l'impopularité n'a jamais empêché les réélections de Biya. Ses vrais électeurs ne sont pas camerounais. [OT]

Le Prince seul sur son trône

Dans l'archipel comorien, le roi est nu. Les élections à l'Assemblée fédérale des 18 et 25 avril n'ont laissé que 6 sièges au camp de l'Union des **Comores**, le clan du colonel Azali, sur les 18 pourvus au suffrage universel. 15 autres sièges seront désignés par les Assemblées des trois îles, où l'opposition à Azali (le "camp des îles") est majoritaire, après leurs élections en mars. Tout un ensemble de subterfuges ont été mis en œuvre pour minimiser la perte de pouvoir d'Azali (putschiste en 1999, prolongé par une élection fraudée en 2002).

Subterfuge institutionnel : Azali a tenté de bloquer le processus de mise en place des institutions sur Ngazidja (Grande Comore). En empêchant l'adoption du règlement intérieur de l'Assemblée îlienne (au prétexte de la non-existence de la Cour constitutionnelle qui doit le valider¹), il espérait anéantir les revendications décentralisatrices. Son parti étant minoritaire, la manœuvre a échoué.

Au niveau de l'Union de même, le verrou ne peut fonctionner : "le camp du colonel Azali ne peut espérer atteindre la minorité de blocage de douze députés qui permet au chef de l'État d'empêcher l'adoption d'une loi organique à l'Assemblée fédérale." (AFP Moroni, 28/04).

Question propagande, le clan Azali a matraqué l'argument du risque de blocage des institutions et de déclenchement d'une nouvelle crise séparatiste si les "îlens" prenaient le dessus, amalgamant la Fédération et le pouvoir d'Azali. En France, l'épouvantail du risque de cohabitation brandi en 2002 nous vaut une Assemblée nationale largement bleue, mais cette rhétorique est tombée en panne en moins de deux ans : on connaît les conséquences sur les régions. Le colonel Azali n'a pas eu la chance d'un tel "état de grâce" : chaque consultation est une disqualification. Espérons maintenant que le "camp des îles" se montre à la hauteur des espérances, et que le cercle vertueux des élections honnêtes va atteindre son centre : les Comoriens attendent depuis près de trente ans un pouvoir affranchi de la Françafrique et soucieux de leurs préoccupations. [PC]

1. On peut résumer le mécano constitutionnel par le schéma suivant (cf. www.clicanoo.com, 15/04, *Premier accrochage entre Azali et l'assemblée de Ngazidja*) :

#

Défausses

Alors que s'est effondrée la thèse du suicide du **juge Bernard Borrel** en octobre 1995, alors que le camouflage de son assassinat est immédiatement imputable aux pouvoirs français (la Françafrique chiraquienne) et **djiboutien** (le chef policier et homme fort du régime, Ismaïl Omar Guelleh, IOG, devenu depuis Président) de l'époque et d'aujourd'hui, une instructive partie de défausse s'est engagée depuis.

La pression d'une magistrature assez largement solidaire de deux de ses membres, le juge assassiné et sa veuve Élisabeth, le forcing des avocats de la famille Borrel s'appuyant sur des expertises médico-légales accablantes, ont obtenu que l'exécutif chiraquien déclassifie certains documents réclamés par la partie civile. Tout progrès de l'enquête ne peut que mettre en difficulté IOG, mais la déclaration conjointe des ministères français de la Défense et des Affaires étrangères (20/04) affirme sans vergogne le contraire : "Dans le cadre de l'enquête en cours sur le décès du Juge BORREL, **des documents classifiés "Secret Défense" ont récemment fait l'objet d'une décision de déclassification. Cette mesure avait été demandée par les autorités de Djibouti elles-mêmes. Elle a permis de verser ces documents au dossier d'instruction. Contrairement aux affirmations avancées par divers organes de presse, rien dans ces documents ne permet de conclure à la mise en cause des autorités djiboutiennes. Toute autre déclaration n'est pas conforme à la réalité.**"

Comme le souligne l'ARDHD dans son *Observatoire de la situation des Droits de l'Homme à Djibouti* (22/04), c'est l'indéfini de l'article "des" qui est important : la France a "accepté de déclasser certains documents "Secret Défense" qui ont été finalement transmis (avec du mal !) au juge d'Instruction, Mme Sophie Clément, en charge de l'affaire Borrel. Mais nous savons aussi que la France ne les a pas tous déclassés. Il y en a d'autres qui sont toujours protégés par le Secret Défense. D'autre part, Guelleh ne cesse de répéter que c'est lui qui a demandé à ce que les documents "Secret Défense" français, soient déclassés, [...] tous les documents. [...] Il provoque, car il sait que la France est mal à l'aise.

Si la France n'en a déclassé qu'une partie, c'est qu'elle n'a pas intérêt à déclasser les autres. Qu'y a-t-il donc dans les documents non déclassés ? Quelque chose qui pourrait bien arranger Guelleh et déranger simultanément la France, à ne point en douter, [...] quelque chose qui dérangerait la France et ses activités (ou celles de ses fonctionnaires) à Djibouti." Et l'ARDHD de prolonger jusqu'au bout un raisonnement qui correspond malheureusement à trop de nœuds d'étranglement français : Guelleh lance à la France le défi de déclassifier tous les documents, "sachant que la France ne pourra pas le faire, sauf à se dévoiler... La France ne le fait que partiellement [...]. Mais elle sait que Guelleh sait. Contrainte alors à céder à son chantage, elle n'a plus d'autre choix que le soutenir diplomatiquement [...]. CQFD." [FXV]

Avertissements

Un quatuor de choc, proche du président **nigérian** Obasanjo, est venu à Paris prévenir le MEDEF que la corruption systématique des décideurs nigériens pourrait bien devenir pénalisant et pénalisée : une conseillère spéciale du président Obasanjo, ancienne

présidente de Transparency International Nigeria (Oby Ezekwesili), la ministre des Finances, Ngozi Okonjo Iweala, le responsable du district fédéral et le président de la Commission de lutte contre les crimes économiques et financiers, l'ancien policier Nuhu Ribadu.

La conseillère a manié la carotte, tentant de persuader les patrons du MEDEF qu'ils pouvaient désormais faire des affaires sans pots-de-vin. L'ancien policier, " mince, affûté comme une lame ", a brandi le bâton : " il a mis en garde les entreprises françaises sur le "anciennes pratiques" " (*La Lettre du Continent*, 29/04). C'est comme pour les radars et les chauffards : il y a diverses raisons pour que le contrevenant ne soit pas chaque fois sanctionné, y compris les "faiblesses" policières, mais si un patron français trop confiant dans sa capacité de tout acheter se retrouve quelques jours en prison, il ne pourra pas dire qu'il n'aura pas été prévenu.

Pour le bien des malades et des écoliers nigériens, on ne peut que se féliciter de l'émergence d'une certaine peur du gendarme. On notera au passage que de telles mœurs ne sont même pas encore envisageables dans un environnement français : une femme ministre des Finances, un discours anticorruption à l'adresse des grandes entreprises françaises... [FXV]

Bon point contre fausse note

Le procès de l'ancien président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, jugé pour " atteinte à la sûreté de l'État et association de malfaiteurs ", a débuté à l'automne 2002. Ajourné à plusieurs reprises, son déroulement a été troublé, le 21 avril, par l'arrestation de l'avocat de l'accusé (M^e Jean-Bosco Kazungu) pour outrage à magistrat. Selon des témoins cités par l'Agence France Presse, Kazungu serait intervenu au cours d'une audition de témoins à charge pour demander aux juges que son client puisse contre-interroger ces derniers. Essuyant un refus, l'avocat aurait élevé une protestation, accusant les juges de partialité. Il a été placé aux arrêts pour 48 heures pour s'être " *mal comporté devant les juges* ", selon le procureur général du Rwanda Jean de Dieu Mucyo.

La Cour d'appel, saisie par l'avocat, a cassé la décision des juges et relâché Kazungu dès le lendemain. Le 24 avril, le barreau de Kigali a dénoncé l'arrestation de Kazungu, déplorant " l'attitude de certains juges à l'égard de ses membres ", ajoutant que " les droits de la défense doivent être respectés, quels que soient les prévenus ou les cas traités ".

La question reste à élucider : la loi rwandaise permet-elle à des juges d'arrêter un avocat qui proteste, même énergiquement, ou d'autres sanctions sont-elle prévues pour de tels écarts ?

Fausse note

– L'indécrottable Banque mondiale (BM) refuse toujours l'évaluation de la Revue des industries extractives (IER) qu'elle avait pourtant commanditée pour mesurer l'impact sur la réduction de la pauvreté de ses financements dans les secteurs des énergies fossiles et des mines. Son administration préserve toutefois le crédit (si l'on ose dire) de son président James Wolfensohn en l'autorisant, à l'occasion de l'Assemblée générale de la BM, à soutenir dans son discours " le respect du consentement préalable et informé des communautés locales dans les projets de la Banque " (communiqué de presse des *Amis de la Terre*, Washington D.C., 26/04). Face aux profits colossaux des transnationales extractives, on paie de mots les peuples. " Au bout de 60 ans, la Banque est toujours incapable de définir ce qu'est la pauvreté. Elle a trop longtemps dépensé l'argent public au profit des multinationales et aux dépens des populations pauvres et de l'environnement. " (AdIT, idem)

– Après Maurice Papon, André Tarallo et Loïk Le Floch-Prigent ont été trouvés trop malades pour continuer de purger leurs peines de prison. L'action d'Elf en Afrique ayant maintes fois relevé de la complicité de crime contre l'humanité, il faut croire que la participation à ce délit est particulièrement propice à une forme de grâce médicale particulièrement sélective. Car les illustres détenus ainsi élargis sont beaucoup plus en forme que de nombreux autres qui mourront en prison.

Cette libération au mérite donne de sérieuses inquiétudes dans l'application de l'accord conclu entre la France et l'ONU " concernant l'exécution des peines prononcées par le Tribunal pénal international pour le Rwanda ". Il y est précisé que la loi française s'appliquera aux détenus condamnés par le TPIR que la France hébergerait dans ses prisons. Gageons que des médecins réputés trouveront vite la détention incompatible avec la bonne santé de ces condamnés pour génocide – un crime dont la France fut au moins la première complice. Il suffira que le TPIR, avisé, ne s'oppose pas à la mesure de liberté. On comprend que les accusés ne dénoncent pas le pays où ils pourraient être graciés.

La loi autorisant cet accord devait être définitivement adoptée par le Sénat le 6 avril 2004 – jour du dixième anniversaire de la tragédie rwandaise selon les adeptes de la thèse du double génocide (les rescapés s'en tiennent au 7 avril). Quelqu'un a finalement jugé bon de retirer ce texte de l'ordre du jour et de reporter son vote à plus tard, loin des polémiques.

(Achevé le 30/04/04)

ILS ONT DIT...

Rwanda

" [*Les*] expéditions [*... militaires françaises en Afrique*] de plus grande envergure et de longue durée [...] n'ont eu en principe que deux objectifs : appuyer à sa demande un allié agressé par un pays tiers ou se porter au secours de civils en passe d'être massacrés. [...]

Ainsi, le Rwanda a-t-il été le théâtre d'une intervention "militaro-humanitaire" quand les troupes françaises, qui avaient déjà répondu, de 1990 à 1993, à l'appel du président Habyarimana impuissant à faire cesser les troubles ethniques, sont revenues en nombre pour "sécuriser", au profit des Hutus, un sanctuaire dans le cadre de l'opération **Turquoise**. L'assassinat du président rwandais, en avril 1994, avait en effet provoqué d'épouvantables tueries dans la population tutsie. La vengeance de cette dernière sur l'ethnie rivale accusée de génocide, rendue possible grâce à l'appui de l'armée ougandaise, menaçait, une fois de plus, des centaines de milliers d'innocents, femmes et enfants. Avec l'aval de l'ONU et le soutien d'une opinion publique mondiale pour qui "un massacre, si horrible soit-il, n'en justifie pas un autre", la France réussit alors à sauvegarder, au profit des Hutus, une zone humanitaire sûre (ZHS)... " (**Général Étienne COPEL**, ancien chef d'état-major adjoint de l'armée de l'Air, extrait d'un article de *La revue de l'Intelligent*, 01/2004).

[Ce propos d'une éminence stratégique, dans un article honoré d'un long interview du chef d'état-major des Armées, Henri Bentegeat, contient un aveu de taille au milieu d'une rhétorique rodée : l'objectif de Turquoise n'était pas de sauver les rescapés tutsi, comme cela avait été annoncé pour obtenir le

feu vert de l'ONU, mais, seulement, de "sécuriser", au profit des Hutus, un sanctuaire ". La "zone humanitaire sûre " était sûre, elle aussi, " au profit des Hutus " (bis). Merci de confirmer que le sauvetage des survivants tutsi n'était pas au programme. Le général est tellement sûr de son bon droit qu'il démolit en deux phrases, telles des bombes à guidage laser, tout le discours officiel sur l'opération Turquoise !

La logique franco-africaine de l'époque continue cependant d'être vaillamment assumée : le général Habyarimana était " impuissant à faire cesser les troubles ethniques " (alors qu'il aiguillait le clivage "ethnique" et organisait les massacres pré-génocidaires par son "Réseau zéro", avec la bienveillance de ses conseillers militaires français) ; le printemps 1994 a connu des " tueries ", un " massacre ", et seule " l'ethnie rivale " accuse les Hutus de " génocide " – un terme que le général et ses semblables n'arrivent pas à prononcer ; ce sont les " centaines de milliers d'innocents " hutus qui étaient menacés, " une fois de plus ", et qu'il fallait sauver d'un complot étranger. Un million de Tutsis n'avaient pas seulement été menacés par les alliés perpétuels de la France, on les exterminait jusqu'au dernier, " femmes et enfants ", mais leur génocide reste placé entre parenthèses : après tout, il ne s'agissait pas " d'innocents ", mais d'une " ethnie " dont le portrait se résume à sa soif de " vengeance ".

Il y a dans ce propos un tel himalaya de mépris, des faits et des victimes, que le général paraît totalement incapable d'en prendre conscience. Et ce sont ces gens-là qui forment nos futurs officiers, qui inspirent les doctrines militaires de notre pays... – FXV]

" Les Belges et les Français avaient des instructeurs et des conseillers techniques au sein même du quartier général des forces gouvernementales, ainsi que dans les unités d'élite qui sont devenues les unités les plus extrémistes durant le génocide. [...] Il est impossible, selon moi, que ces pays qui connaissent bien l'Afrique n'aient pas disposé de données sur ce qui était en train de se passer. Ils avaient des attachés militaires, l'ambassade recevait quantité de visiteurs. Et les liens étroits avec le président Habyarimana, et avec le fils du Président ? De quoi avaient-ils besoin de plus pour savoir ce qui se tramait ? [...] Des officiers français étaient intégrés au sein de la garde présidentielle, qui, depuis des mois, semait la zizanie et empêchait que les modérés puissent former un gouvernement de réconciliation nationale. " (**Général Roméo DALLAIRE**, commandant la mission des Nations unies (MINUAR). Interview à *Libération* du 07/04).

" L'implication française est beaucoup plus terrible [...] puisqu'elle a été un soutien logistique à l'armée du génocide. Il semble que même après le début du génocide, l'armée française – ou au moins une partie parce que ce n'est pas sûr que cela ait été décidé en haut lieu – ait continué à fournir des armes aux tueurs.

L'armée française a également installé la "zone Turquoise" [...] dans la région ouest du pays pour permettre pendant deux mois, de mi-juin jusqu'à mi-août, à la communauté hutue de s'échapper et donc de protéger en son sein – toute la communauté n'était pas meurtrière – des génocidaires qui s'y cachaient. " (**Jean HATZFELD**, auteur de *Dans le nu de la vie* et *Une saison de machettes* (Seuil 2000 et 2003), interviewé par *Nouvel Obs.com* le 05/04).

[Cette prise de position, certes encore prudente, est d'autant plus remarquable que le journaliste, qui a recueilli deux séries exceptionnelles de témoignages de victimes et de bourreaux, s'était jusqu'alors abstenu d'évoquer publiquement les responsabilités de son pays. – FXV]

" Nous apportons des éléments précis sur la complicité de la France, de ses militaires notamment, avec les génocidaires. Ainsi, Yvonne [mon épouse] voulait expliquer aux députés [de la Mission d'information parlementaire de 1998] que dès février 1993, elle subissait régulièrement des contrôles d'identités "ethniques" effectués par des patrouilles mixtes composées de militaires rwandais et français. Dans son témoignage, elle donne également des détails sur les instructeurs français en fonction dans les camps d'entraînement des miliciens du MRND, le parti des extrémistes hutus. Il y a aussi ces viols de femmes tutsies commis en toute impunité par des soldats français ivres de bière.

[... Ces éléments] ont été censurés. [...] Nos témoignages auraient dû figurer dans les annexes du rapport final comme ceux de tous les témoins entendus par la mission d'enquête. Paul Quilès, son président, s'y est opposé. [...] Nous sommes cités comme témoins dans un passage du rapport, mais notre témoignage est introuvable ! " (**Pierre GALINIER**, coopérant français au Rwanda en 1994. Interviewé par *France-Soir* du 06/04)

[Yvonne, la compagne et future épouse de Pierre Galinier, travaillait pour la Coopération française, mais l'opération Amaryllis d'évacuation des ressortissants européens entendait l'abandonner aux machettes, ne voulant rapatrier que son compagnon (cf. Billets n°66 bis). Celui-ci a refusé de partir seul. Tous deux ont été sauvés grâce à des casques bleus belges qui ont accepté de cacher Yvonne dans un de leurs derniers convois vers l'aéroport, composé principalement de religieux et de commerçants qui avaient dans un premier temps refusé d'être évacués vers l'Europe. France Soir produit le fac similé de la convocation d'Yvonne Galinier par Bernard Cazeneuve, rapporteur de la Mission parlementaire. – FXV]

" Nous appliquons en fait ce que nos anciens faisaient dans les djebels durant la guerre d'Algérie. " (**Un officier français** décrivant l'action des 200 à 250 hommes du Commandement des opérations spéciales (COS) engagés en Afghanistan aux côtés des Américains, sans que le Parlement en ait été avisé. Cité par *Libération* du 13/04).

[C'est en Algérie, dans la capitale puis dans les djebels, que les théoriciens de l'armée française ont mis au point la " guerre totale ", " révolutionnaire ", " moderne ", " psychologique " qu'ils exporteront ensuite sur d'autres continents avant de la porter à incandescence au Rwanda. Qui a décidé qu'au nom du peuple français les commandos de ces guerres spéciales iraient combattre en Afghanistan ? – FXV]

" Aujourd'hui, les témoignages se multiplient, montrant par exemple qu'au printemps 1991, donc bien avant le génocide, des militaires français participaient aux barrages filtrants, aux barrages ethniques où on sortait un Tutsi des voitures, on le livrait aux miliciens et ces miliciens l'exécutaient. Donc des Français ont assisté à des crimes de guerre, sans rien dire, des militaires français ont conseillé de haut en bas de la hiérarchie toute la chaîne militaire rwandaise. Comment qualifier toutes ces actions ? " (David Servenay, sur RFI le 08/04).

" Je ne peux pas les qualifier parce que je ne suis pas un juge. Je n'ai ni la mentalité ni le rôle d'un juge, je ne sais pas dans quel contexte ça s'est passé. " (**Hubert VÉDRINE**, ancien ministre des Affaires étrangères, secrétaire général de l'Élysée au moment des faits).

" Alain Juppé parle de soldats perdus... "

" Oui, c'est possible. Il peut y avoir l'hypothèse de soldats perdus, il peut y avoir l'hypothèse de mercenaires, il peut y avoir l'hypothèse d'une mission qui a été définie de façon un peu généreuse et abstraite et qui a été inapplicable dans ce contexte, je n'en sais rien, moi. Je ne veux pas répondre à leur place et je n'ai pas été dans la chaîne de commandement militaire. Vous ne pouvez pas imaginer les responsables français, qu'ils soient de gauche ou de droite, qui consentent en quoi que ce soit à des connivences de ce type. Mais ça ne justifie pas qu'on ne rappelle jamais ce qu'était l'objectif de la politique française, qui a clairement hélas échoué, mais qui avait pour objectif, précisément, d'enrayer le retour de ces massacres. Et d'essayer de surmonter cette question Tutsi/Hutu. Qui évidemment n'est toujours pas réglée aujourd'hui. "

[Certains ont essayé de la "solutionner" en 1994... Ils étaient les alliés de l'Élysée, dont Hubert Védrine était le majordome. Ce dernier commence à perdre son sang-froid. Car s'il commence à traiter de "soldats perdus" non seulement ceux qui remettaient des Tutsi aux miliciens découpeurs mais

ceux qui " ont conseillé de haut en bas de la hiérarchie toute la chaîne militaire rwandaise ", il s'expose à ce que les officiers impliqués renvoient aux donneurs d'ordres, les responsables politiques. Déjà, le général Heinrich a ouvert le parapluie quand on l'a questionné sur les livraisons d'armes pendant le génocide...

Il est intéressant de mettre en parallèle les propos du ministre, apologiste de Mitterrand, et ceux de l'apologiste de l'innocence française au Rwanda, Stephen Smith, dans *Le Monde* du 18/04 : si " la France a été "complice" du génocide, [...] on ne comprend pas comment la classe politique française, incriminée dans son ensemble, survivrait à un scandale qui réduit l'attentat contre le *Rainbow Warrior* ou l'affaire Ben Barka à de simples faits divers. [...] En tant que France unie, pendant quinze ans, gauche et droite confondues dans une même ignominie ? " Stephen Smith comme Hubert Védrine misent sur l'incrédulité de l'opinion publique : la classe politique française ne pourrait pas avoir couvert des horreurs en Afrique. Malheureusement, il s'avère qu'elle n'a fait que ça depuis Jules Ferry, dans sa très grande majorité, " gauche et droite confondues ".

Puis Stephen Smith distille une de ces phrases alambiquées dont il a le secret : " En fin de compte, le paradoxe de l'implication et de l'abandon [par la communauté internationale], tous deux responsables de l'avènement du génocide, se résout dans une évidence : l'engagement de la France auprès de l'ancien régime ne pouvait éviter le bain de sang qu'à condition que d'autres puissances exercent sur la partie adverse, le FPR et son allié ougandais, le même type d'"amicales" pressions. À défaut, c'est précisément le caractère amical de cet engagement auprès d'un pouvoir "ethniste" [...] qui accable d'opprobre la France. "

Autrement dit, " l'engagement amical " de la France auprès d'un régime et d'une armée en pleine dérive génocidaire visait à " éviter le bain de sang " (" enrayer les massacres " selon Hubert Védrine), mais les planificateurs du génocide ont mis leur projet à exécution parce que leurs adversaires n'étaient pas assez conciliants. Cette curieuse stratégie française de prévention du génocide était jugée si pertinente que l'on a continué à aider amicalement les auteurs du génocide pendant et après ce dernier. L'on avoue maintenant que cette stratégie a " clairement hélas échoué ", tout en trouvant injuste que cette amitié perpétuée avec le camp du génocide conduise la France à être accablée " d'opprobre ".

Il faut vraiment que l'on veuille user Stephen Smith jusqu'à la corde dans son rôle de vestale de l'inavouable (un peu comme Chirac se sert de Raffarin) pour l'amener à tester dans *Le Monde* pareille figure de rhétorique. Le quotidien chef de file de la désinformation sur le génocide en 1994 s'enfonçait avec son négrologue dans une récidive de grand style. FXV]

" [Concernant l'attentat du 6 avril 1994,] je ne peux pas me prononcer sur qui a tiré sur l'avion, moi je dis simplement qu'il n'y a pas eu d'enquête internationale neutre, impartiale sur l'attentat contre l'avion. Le juge Bruguière, on le sait, a enquêté à la demande des amis de l'équipage, et depuis le premier jour, il a dit qu'il enquêtait pour démontrer la responsabilité du FPR. Donc il a instruit à charge. Moi je voudrais un juge d'instruction qui instruisse à charge et à décharge, qui explore toutes les pistes. Car il y a la piste qui incrimine le FPR, mais moi j'ai fait aussi ma modeste enquête, et d'autres pistes s'ouvrent, qui mènent vers les extrémistes hutu. Et on aurait intérêt à interroger des témoins. Moi j'ai des témoins, qui sont prêts à parler, qui m'ont parlé, mais qui n'ont jamais été interrogés par un juge d'instruction. Une enquête crédible doit aller dans les deux sens.

[XD : Je constate dans l'article du *Monde* que ces accusations n'ont rien de nouveau. Il y a quatre ans qu'on les connaît.] Le seul élément neuf, c'est qu'un témoin, M. Abdul Ruzibeza, qui dit, " je fais partie du commando, qui a abattu l'avion. " Or j'ai rencontré ce monsieur Ruzibeza moi même en mai de l'année passée à Kampala, j'ai parlé avec lui, et il ne m'a pas paru crédible. Il martelait des informations qui étaient contradictoires avec d'autres choses que je savais, c'était un peu embrouillé dans les détails matériels, dans les informations concrètes. Après, j'ai appris que ce sont les services français, la DGSE, qui l'avaient emmené à Paris, et présenté au juge Bruguière. Donc, il a été pour le moins orienté. Après, je me suis renseignée pour savoir qui il était exactement, on me dit que c'était un sous-officier, mais il avait une formation d'infirmier. Et je vois mal que quelqu'un qui a une formation d'infirmier puisse faire partie d'un commando qui abat un avion avec des missiles, ce qui est un job quand même très spécial. Enfin, il a été condamné au Rwanda pour escroquerie, il a fait quatre ans de prison, et après ces quatre années de prison, il s'est retrouvé en Ouganda, où il a commencé à dire qu'il faisait partie du commando qui a abattu l'avion. Donc, au minimum, c'est un témoin douteux. " (Colette Braeckman, interviewée par Xavier Deutchoua, *Mutations* (Yaoundé), le 19/04).

[Notre point de vue est très proche de celui de la journaliste belge, spécialiste reconnue de l'Afrique des Grands Lacs : dans l'affaire de l'attentat contre l'avion d'Habyarimana, l'instruction doit être impartiale, ne doit a priori fermer aucune piste, ne négliger aucun témoin. Ajoutons que nous ne considérons pas que l'impartialité soit la qualité première du juge français Bruguière... Pour consulter le témoignage de Ruzibeza : <http://www.mdrw.org/amakururw.htm>]

" Si six millions d'Israéliens pouvaient, par un échange standard démographique, prendre la place des Tchadiens à peine plus nombreux, le Tibesti fleurirait et une Mésopotamie africaine naîtrait sur les terres fertiles entre le Logone et le Chari. Qu'est-ce à dire ? Que "les" Africains sont des incapables pauvres d'esprit, des êtres inférieurs ? Sûrement pas. Seulement, leur civilisation matérielle, leur organisation sociale et leur culture politique constituent des freins au développement [...] " (Stephen SMITH dans *Négrologie*)

[C'est une des perles trouvées dans un ouvrage qui vient de recevoir le " Prix de l'essai " de France-Télévision. Il faut quand même être bigrement tordu pour imaginer un échange standard démographique. Voilà une idée qui ne vient pas à n'importe qui. Le raisonnement par hypothèse devient facilement le plus inepte des raisonnements : avec des " si " on mettrait Paris en bouteille, dit le bon sens populaire. Par exemple " si ma tante avait des roues, ce serait un autobus ". Admirez également la thèse raciste et sa courageuse dénégation immédiate. " Moi raciste ? Vous rêvez ? " dirait Le Pen. C'est leur culture qui est inférieure. Ah bon ! Ça, c'est la thèse coloniale. Elle fait toujours aussi mal.

Prenons le risque de poursuivre l'hypothèse tordue du négrologue. Des colons israéliens au Tchad, ça ferait peut-être fleurir le désert. Mais peut-être aussi que leurs stratèges concluraient à la nécessité de construire un mur pour séparer le Sahara, de détruire les cases et d'arracher les palmiers des Africains rétifs à cette nécessité stratégique supérieure, jusqu'à les voir devenir fous, leurs enfants lançant des pierres et tombant sous les balles, leurs jeunes gens transformés en bombes. Le paradis quoi ! Après l'impasse de la raciologie, les tenants de l'inégalité des cultures (négrologues, islamophobes et autres "civilisateurs") seront inévitablement amenés à revoir leurs présupposés. – OT]

Démocratie

LES DICTATEURS AMIS DE LA FRANCE ? !

En ce début de mois de mai 2004, *Survie* lance une nouvelle campagne de moyen terme contre le soutien de la France aux dictateurs africains. Son titre, " les dictateurs amis de la France ? ! ", exprime le questionnement et l'indignation suscités par les amitiés franco-africaines affichées par les plus hautes sphères de l'État français, à commencer par le président de la République.

L'idée de cette campagne a été en partie inspirée par la mascarade électorale togolaise et son indigne cautionnement par la diplomatie française. Son opportunité s'est trouvée renforcée par de fructueux échanges menés ces derniers mois avec des démocrates africains, lesquels ont débouché sur les mêmes constatations :

certains dictateurs africains ne tiennent que grâce au soutien de la France
ces dictatures ne sont pas démocratisables (on ne peut rien attendre d'elles)
il est du devoir des citoyens français, sans pour autant faire de l'ingérence, de dénoncer le rôle de la France dans le
maintien de ces régimes qui attentent gravement aux droits de l'Homme.

Il s'agit donc d'exprimer un rejet ferme de la dictature (qui est une forme d'esclavage) et des discours qui tendraient à
faire d'elle un modèle politique pour l'Afrique.

Le document de campagne s'articule autour de ces thèmes et présente une série de propositions sur lesquelles interpeller
citoyens et pouvoirs publics (document et pétition disponibles sur le site de survie www.survie-france.org).

Parallèlement à cette campagne, un texte interpellant le président Jacques Chirac a été rédigé, sous forme de lettre
ouverte, par l'universitaire franco-togolais Comi Toulabor. Ce texte est proposé à la signature à tous les démocrates
africains qui souhaitent s'associer à cette démarche. *Billets d'Afrique* reviendra chaque mois sur la liste des signataires de
cet appel. (FT)

Si vous souhaitez à votre tour cosigner ce texte, adressez vos coordonnées à fabrice.survie@wanadoo.fr
<[mailto :fabrice.survie@wanadoo.fr](mailto:fabrice.survie@wanadoo.fr)>

Monsieur le Président de la République,

En avril et mai 2002, nombreux étaient probablement les Français d'origine africaine à voter pour vous, par conviction ou pour contrer la menace de
l'extrême droite. Plus nombreux encore étaient les Africains continentaux à se réjouir de vous entendre, lors de votre cérémonie d'investiture, mettre
votre second mandat sous le signe de la dignité humaine et du refus des exclusions, et à espérer que ces déclarations aient (enfin) une incidence sur
votre politique extérieure.

Car nous, africains, n'avons pas oublié certains de vos propos tenus à Abidjan en 1986 confortant les dictatures et régimes oppressifs de notre
continent, en particulier dans son espace francophone. C'est même sans réelle surprise que dix-sept ans plus tard, malgré votre nouvelle stature
internationale acquise sur fond de crises diplomatiques, nous vous avons entendu "récidiver" lors de ce séjour en Tunisie dont l'histoire retiendra
une déclaration particulièrement provocatrice sur les droits de l'Homme.

Ces mots malheureux prouvent que sur ces questions pour nous essentielles, votre position n'a pas changé d'un iota : le multipartisme serait donc
toujours un luxe pour les pays en développement et ce développement devrait donc toujours primer sur la démocratie et les droits de l'Homme.

À Abidjan, vous aviez même osé proposer des régimes monopartistes "à démocratie interne" comme modèles pour les Africains (postulant que
"L'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie"). Il est vrai que c'est avec ces mêmes régimes monopartistes que vous continuez de cultiver et
entretenir des liens étroits en Afrique francophone, liens étrangement amicaux qui vont souvent au-delà des seuls intérêts de la "Realpolitik" et de la
quête d'influence de la France en Afrique.

Vous n'êtes pas sans savoir pourtant que nombre de ces dirigeants "amis de la France" ne sont pas ceux de leur propre peuple, tant il est vrai qu'ils
bafouent allègrement les libertés individuelles et collectives élémentaires, organisent des élections frauduleuses pour se maintenir au pouvoir,
réduisent au silence toute opposition et dissidence, pillent les richesses nationales, détournent les deniers publics. Vous n'êtes pas sans le savoir car
vous êtes très bien informé de ces pratiques à la fois par vos services compétents et par les interpellations récurrentes émanant des organisations de
la société civile, en Afrique et en France. Celles-ci vous l'ont exprimé à maintes reprises : les Africains veulent vivre (manger, s'éduquer et se
soigner comme tous les peuples de la terre), mais ils veulent aussi choisir librement leurs dirigeants, comme les Français l'ont fait en 1995 et en
2002.

Depuis les années 1960, les pays africains ont expérimenté et subi des dictatures civiles et militaires imposées par l'extérieur dont on leur disait
qu'elles étaient les seules à même d'assurer le développement et l'intégration nationale. Quatre décennies plus tard, vous conviendrez avec nous que
leurs bilans sont catastrophiques. Des pays africains disposant de richesses naturelles considérables figurent même parmi les plus pauvres du monde.
La République Démocratique du Congo (et avant elle le Zaïre de Mobutu) le Congo-Brazzaville, le Tchad sont autant d'illustrations éloquentes et
honteuses d'un même constat : les africains n'étaient pas mûrs pour les dictatures.

Monsieur le Président, la démocratie dont vous aviez esquissé le contour à Abidjan, les Africains n'en veulent pas non plus. Les Africains veulent
la démocratie à part entière et non une démocratie entièrement à part. Ils veulent avoir leur mot à dire sur la manière dont ils sont gouvernés et cela
est pour eux aussi fondamental que manger. Ils sont convaincus comme nous que même les pays démunis de ressources peuvent s'en sortir s'ils sont
mieux gouvernés.

Aujourd'hui, des expériences démocratiques récentes laissent augurer de jours biens meilleurs pour l'Afrique et les Africains. Mais une Afrique
forte et debout ne doit pas effrayer. Une Afrique libre et actrice sur la scène internationale ne doit pas susciter de la méfiance. C'est à l'inverse une
Afrique servile, dominée par des potentats adoués et manipulés qui n'ont de comptes à rendre qu'à leurs maîtres occidentaux, qui peut s'avérer à
terme beaucoup plus dangereuse, pour elle même et pour les autres.

L'engagement des peuples africains pour la liberté et la démocratie est aujourd'hui irréversible. Nous osons croire que la France saura se situer du
bon côté et appelons de tous nos vœux à un assainissement de ses relations diplomatiques avec l'Afrique, seul moyen à nos yeux de dissiper
durablement les blessures et autres vexations de cette histoire franco-africaine.

Premiers signataires : Comi Toulabor (directeur d'études, CEAN, FNSP), Almamy Mamadou Wane (écrivain)

*Appel pour créer un mécanisme de contre-pouvoir citoyen
qui offre un accès plus libre à l'information vendredi (16/04/04)*

Crever l'excès de secret en France

"Après des mois de procédures, de pression médiatique, et l'accord formel de la commission consultative sur le "secret défense", la ministre de la
Défense, Michelle Alliot-Marie, a fini par consentir à le lever sur des documents requis par la justice française pour éclairer la mort du juge Borrel,

assassiné en 1995 à Djibouti.

Nous assistons là, une fois de trop, à l'ineffable culte de l'administration française pour l'opacité et le secret.

Imaginons maintenant qu'il existe sur le site web du ministère des Affaires étrangères un formulaire électronique qui permette à n'importe quel citoyen, après une période de latence à définir, de demander des documents sur n'importe quelles opérations. "Turquoise", par exemple, pour y voir plus clair sur l'intervention française pendant le génocide au Rwanda : les notes de la DGSE, les minutes des réunions conduites par Alain Juppé et le timing des décisions.

Nous vivons en France, pays où l'on a mis au placard en 1997 deux documentalistes des Archives nationales parce qu'ils avaient eu le malheur de prendre au sérieux des engagements publics de transparence du Premier ministre Jospin et de dévoiler la liste des Algériens tués par la police du préfet Papon le 17 octobre 1961.

Faut-il se résigner [...] ? Est-il réaliste de vouloir questionner le secret d'État, secret défense et secret judiciaire ? [...] Oui pour une démocratie plus saine, il est possible de faire autrement. Aux États-Unis et dans les pays scandinaves, la transparence fait loi, et le secret, exception. Une procédure d'accès à l'information existe. Elle porte le joli nom de "Freedom of Information Act". Loi de liberté de l'information. Elle oblige toute administration, même la plus sensible, à fournir au public l'accès aux documents, sous réserve de neuf exceptions qui devront être correctement motivées. [...] Le Freedom of Information Act (FOIA) a été adopté dans la foulée du mouvement pour les droits civiques, en 1966. Chaque année, cette procédure permet à deux millions de citoyens d'avoir accès à de l'information "classifiée". En 2002, les FOIA ont permis la publication de 6 000 articles, enquêtes et reportages. Un site lié à l'université de Georgetown, le National Security Archive, est entièrement dédié à la déclassification de documents.

Grâce à cette loi, les citoyens américains ont pu apprendre que le coup d'État au Chili avait été prémédité par les autorités américaines avant même l'élection de Salvador Allende, que Kissinger avait donné son feu vert aux Indonésiens pour l'invasion du Timor-Oriental, puis qu'il avait couvert le génocide. Les transcriptions des réunions, les câbles d'ambassade, les notes manuscrites ont été scannés, ils sont accessibles à tous. Sur le Net.

En France, [...] tous les documents administratifs sensibles sont systématiquement classés "confidentiel défense". Et dès qu'un document mentionne une identité, il est rendu inaccessible. Des frégates de Taiwan à la formation par l'armée française des escadrons de la mort latino-américains, le pouvoir oppose trop systématiquement le secret, défense ou autres, sans autre justification.

Nous pensons qu'en matière d'information, aligner le droit français sur les droits américain et scandinave irait dans le sens d'une plus grande modernité démocratique. En cette époque de défiance vis-à-vis du politique, les signataires de cet appel jugent primordial d'offrir enfin, en France, un mécanisme de contre-pouvoir citoyen, visant à un accès plus libre à l'information. " (Paul MOREIRA, 90 minutes, Denis ROBERT, Pièces à conviction, Marie-Monique ROBIN, Olivier TOSCIER, *Le Nouvel Observateur*, Sophie COIGNARD, *Le Rapport Omerta* et Bruno GACCIO, *Les Guignols de l'info*. Contacts : libertedinformer@yahoo.fr <http://www.liberte-dinformer.info>)

Survie a signé cet appel.

À FLEUR DE PRESSE

Rwanda

Libération, *Le silence coupable de la France*, 07/04 (Christophe AYAD) : " D'un commun accord, la classe politique française a décidé de clore le dossier rwandais. Il restera clos, sauf développements judiciaires : des rescapés pourraient poursuivre Agathe Habyarimana, veuve du Président, qui a joué un rôle essentiel dans la préparation du génocide. Elle vit à Paris, après avoir été évacuée de Kigali avec ses frères et ses enfants dès le 7 avril 1994 par l'armée française... avant même les ressortissants français. "

[La voie judiciaire est en effet probablement la seule possible pour rompre la clôture définitive de ce cercle politico-vicieux. Mais Agathe n'est pas la seule coupable ou complice résidant en France, et il n'y a pas que des Rwandais...]

www.rfi.fr, *Paroles de génocidaires*, 07/04 (Monique MAS) : " Dans sa tenue rose de prisonnier, le caporal Jean-Bosco se souvient que les instructeurs militaires français de l'opération Noroît dispensaient aussi des cours d'histoire du Rwanda pour compléter leur enseignement : tactique militaire et maniement des nouvelles armes lourdes qu'ils avaient apportées avec eux. C'était au Centre d'entraînement commando de Bigogwe, au nord du pays, en 1991. " [...] *Dans les premiers mois de 1991, j'ai dû participer au massacre des Bagogwe* ", une communauté très pauvre installée dans la région de Bigogwe et apparentée aux Tutsi. [...]

Officiellement, une quinzaine d'officiers français seraient restés au Rwanda, le temps de fermer les bureaux de l'opération Noroît, en décembre 1993. À la prison de Cyangugu, l'ancien caporal des FAR [*Forces armées rwandaises*] assure que des officiers et des hommes du rang sont restés. Pour sa part, il ne croit pas que le 6 avril 1994, le FPR ait pu s'infiltrer dans le quartier de Masaka d'où a été tiré le missile qui a abattu l'avion du président Habyarimana, au-dessus de la zone militaire aéroportuaire de Kanombe abritant la résidence présidentielle. " [...] *Masaka était une position gouvernementale. [...] Dans une cour de Masaka, il y avait un camp d'entraînement interhahamwe. Il y avait aussi une position française bien connue* ". [...] Le caporal a également trouvé étonnant que, sitôt l'avion tombé, " *les GP [Garde Présidentielle] et les Français se sont précipités à Kanombe au lieu d'aller voir ce qui se passait à Masaka* ". [...]

Le chauffeur Abed servait le responsable local des Interahamwe, le farouche "Tarek Aziz". D'après lui, ce dernier aurait reçu un paquet de grenades offert par les militaires français de l'opération Turquoise, accueillis par les FAR au passage de la rivière Ruzizi, entre Zaïre et Rwanda. Selon le caporal Jean-Bosco, ce sont les soldats français de l'opération Turquoise qui ont suggéré aux FAR de se replier au Zaïre pour préparer la revanche, avec leur aide. Ils les auraient aidés à vider la région pour que le FPR n'y trouve rien. Selon ses dires, ils leur auraient aussi appris " *à ouvrir le ventre des cadavres pour les empêcher de remonter à la surface de l'eau où on les jetait* ". "

www.rfi.fr, *De Muhazi à Cyangugu, en passant par Kibuye*, 06/04 (Monique MAS) : " A Bisesero, " *les soldats français ont dit aux survivants qu'ils ne pouvaient laisser personne pour assurer leur sécurité. Le Tutsi Eric leur avait expliqué qu'ils étaient environ 400 dans les trous environnants, mais qu'il y en avait beaucoup plus encore cachés dans la forêt. Le chef français qui était accompagné d'un soldat français noir lui a dit de rassembler tout le monde avant leur retour et il est parti voir le bourgmestre* ", raconte un détenu de la prison de Cyangugu (au sud du lac Kivu). Il assure avoir assisté lui-même à cette rencontre. Un autre, ancien milicien Interahamwe,

se déclare prêt à rapporter devant la justice ce qu'il sait du soutien en conseils, en grenades et en fusils apportés par des militaires français aux nervis du génocide. Un secret de Polichinelle, selon un ex-caporal des FAR qui décrit par le menu, égrenant un chapelet de dates, l'engagement militaire français aux côtés de l'armée du général Habyarimana puis des troupes des ordonnateurs du génocide. "Ce que je dis est sûr", s'agace le caporal qui affirme pouvoir témoigner d'une présence militaire française active après le départ des soldats de l'opération Noroît, fin 1993, mais aussi après le 6 avril 1994, à Kigali, dans la zone Turquoise et jusqu'au Zaïre, après le 17 juillet."

[Ces reportages de Monique Mas viennent confirmer ceux recueillis par le cinéaste Georges Kapler pour la Commission d'enquête citoyenne. Le caporal se dit prêt à répéter ses propos devant la justice : il ne reste plus qu'à la mettre en branle ! Si elle peut être confortée, l'affirmation d'une présence militaire française à Kigali au-delà du 6 avril 1994, pendant le génocide, est particulièrement instructive. La plupart des spécialistes se demandent en effet comment les FAR, en déroute l'année précédente avant d'être reprises en main par les Français, ont pu tenir seules près de trois mois une partie de la capitale face aux attaques des soldats du FPR, dont on était en train de massacrer les familles. – FXV]

Le Canard enchaîné, *Chirac se met en quatre pour un policier congolais*, 07/04 (Jérôme CANARD) : " Un tribunal siégeant en pleine nuit, deux chefs d'État pendus au téléphone, trois ministres sur le pied de guerre, ce sont quelques-unes des péripéties qui ont entouré l'arrestation en France, le 1^{er} avril, d'un flic congolais de haut rang.

Ce jour-là, Jean-François Ndengue, directeur de la police nationale de la République du Congo (Brazzaville), en visite privée dans l'Hexagone, est arrêté à Paris et placé en garde à vue. Motif : il est directement impliqué dans les tortures et le massacre de 353 réfugiés, en mai 1999, à l'intérieur du port de Brazzaville. *[Cf. communiqué de la FIDH, Billets n° 124]* [...]

Le juge de Meaux Jean Gervillière [...] tient bon : aucune immunité diplomatique ne peut être invoquée. *[... Malgré un document en sens contraire envoyé par le Quai d'Orsay, il] expédie l'"immunisé" à la Santé, après l'avoir mis en examen pour crime contre l'humanité. C'est la crise : dans la soirée, Denis Sassou Nguesso, président du Congo, téléphone à Chirac puis à Villepin. [...] Sassou en appelle à l'amitié de son collègue Chirac. [...] Puis viennent les menaces : que dirait-on, grince, en substance, le président africain, si je faisais arrêter l'attaché militaire de l'ambassade de France ? Ou si je menaçais les intérêts de Total et ses dirigeants sur place ? Ce chantage [...] emporte-t-il la décision ? Toujours est-il que Chirac, avant de s'envoler pour Moscou, demande à Villepin de régler la question. Résultat : le 3 avril, à 2 heures du matin, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, réunie en catastrophe, décide – sans motiver son jugement – de libérer le captif. À 4 heures, Ndengue quitte la Santé.*

Bilan : des droits de l'Homme bafoués dans l'indifférence, une parodie de justice, des relents pétroliers, des connivences présidentielles et l'impunité pour tous. Encore une belle parabole sur les liens si étroits qui nous unissent à certaines "démocraties" africaines."

[Ou bien le chantage a eu lieu, ou l'Élysée l'a inventé comme une excuse : dans les deux cas, ce n'est pas très glorieux, et ça va donner de mauvaises pensées à beaucoup.]

La Tribune, *Optimisation fiscale tous azimuts*, 26/03 (Jean-Philippe LACOUR) : " En 2003, la Société Générale a intégré dans ses comptes une nouvelle société financière répondant au doux nom de "Turquoise", immatriculée aux îles Caïmans. BNP Paribas en a fait de même pour sept entités [...].

La banque indique qu'il s'agit de *special purpose vehicles* (entités ad hoc) proposant à une clientèle d'investisseurs institutionnels des contrats sur actions à capital garanti. *[... Selon René Ricol, président de la Fédération internationale des experts-comptables, ce sont les entreprises qui sont demandeuses.]* "[...] La vraie raison est que cela leur permet de faire de l'optimisation fiscale". [...]

Quant aux grands réseaux d'audit, ils ont installé des plates-formes dans de nombreuses places offshore. Un indice qui laisse penser que les multinationales s'y impliquent fortement."

[Ce même 26 mars, notre Commission d'enquête citoyenne examinait l'opération Turquoise, un voile jeté sur la complicité française dans le génocide d'un million de Tutsi en 1994 au Rwanda... L'aspect financier de cette complicité, passant notamment par la Banque de France et la BNP, a eu évidemment recours aux paradis fiscaux, dont la Suisse. Ces paradis ne servent pas seulement à étrangler la prestation de biens publics (" l'optimisation fiscale "), ils peuvent aussi permettre de financer l'inavouable.

Dans cette même page de La Tribune, on apprend que la Commission européenne, alertée par le scandale Parmalat, prépare une directive de modification des normes comptables pour obliger les entreprises à déclarer les risques encourus dans les paradis fiscaux. Un début de réaction très modeste contre l'essor de ces mondes sans loi : selon le journaliste J.-P. Lacour, " aucun gouvernement des pays développés ne veut prendre des actions vigoureuses à leur encontre ". Et pourquoi donc ? – FXV]

Françafrique

Le Nouvel Observateur, *Côte d'Ivoire Le pays de la peur*, 29/04 (Robert MARMOZ) : "A Abidjan, Guy-André Kieffer était devenu la bête noire du pouvoir. Journaliste bien introduit dans les cercles dirigeants, il connaissait de l'intérieur les dérives de l'entourage du président Gbagbo. Sa disparition depuis le 16 avril alourdit encore le climat qui règne dans le pays. [...]

Guy-André est inquiet. Nous sommes quelques jours après le 25 mars. Ce jeudi noir qui a vu les "forces de l'ordre" réprimer dans le sang la "marche pacifique" des opposants au président Gbagbo. [...] La position pour le moins très modérée de la France, qui partage la responsabilité des tueries entre les manifestants qui ont maintenu leur marche et le pouvoir qui l'a réprimée avec sauvagerie, indigne Guy-André. Imprégné de convictions tiers-mondistes, cet ancien gauchiste franco-canadien, ingénieur agronome-journaliste pendant dix-huit ans à *La Tribune* à Paris, [...] était venu, au début des années 2000, mettre ses compétences au service d'un pays dirigé par Laurent Gbagbo, un socialiste qui sortait de trente ans passés dans l'opposition. Mais le journaliste va perdre très vite ses illusions.

De l'intérieur du régime, il assiste à la rapide dégradation des principes dont se targue l'équipe dirigeante, à commencer par les proches du président : "Tout se passe comme si la plupart d'entre eux savaient qu'ils n'allaient pas rester très longtemps aux affaires. Alors ils siphonnent tout l'argent public qu'ils peuvent, remplissent leurs comptes en banque personnels. Pour gagner du temps, ils financent des milices de prétendus "jeunes patriotes", des gamins désœuvrés, excités par les discours xénophobes, prêts à tout pour un peu d'argent." Idéaliste, toujours fauché, Guy-André Kieffer n'a jamais cessé d'enquêter pour la *Lettre du Continent*, ou de dénoncer sous pseudonyme dans la presse locale les malversations les plus graves. Et à table, ce soir-là, il précise ses craintes : "Si la communauté internationale n'agit pas après ce massacre, le clan présidentiel sera assuré de son impunité et continuera de faire régner la peur. Et il faudra que je fasse attention : ici, on peut encore critiquer la politique des hommes du pouvoir. Mais dès qu'on s'intéresse à leurs affaires, à l'argent, attention, il peuvent devenir très méchants." Quelques jours après cette rencontre, [...] le vendredi 16 avril, il "disparaît". Un journaliste le croise sur le parking d'un centre commercial, aux environs de 13 heures. Guy-André lui dit qu'il a rendez-vous avec un de ses contacts : on apprendra qu'il s'agit d'un familier de la présidence et du ministre de l'Économie. Et puis. plus rien.

[...]

Il semblerait acquis que le journaliste a été enlevé, puis longuement torturé avant qu'il ne décède. Sur l'identité du ou des commanditaires, les avis sont partagés. Mais ils convergent tous vers des proches de la présidence. Et en particulier vers ceux du ministre de l'Économie, Bohoun Bouabré, dont l'enrichissement vertigineux avait depuis longtemps éveillé la curiosité de Guy-André. [...] La réaction française n'a pas été aussi rapide et ferme qu'en octobre dernier, lors de l'assassinat de Jean Hélène, le correspondant de RFI, par un policier qui a depuis été condamné. Cet atterroisement a sans doute des raisons politiques : la mise en cause de proches de Laurent Gbagbo pourrait contrarier une diplomatie qui considère toujours le président ivoirien comme le garant des institutions. Cette disparition n'a pas contribué à rassurer les correspondants de la presse occidentale encore en poste à Abidjan. Ils ne sont d'ailleurs plus très nombreux. [...] *Ils sont souvent menacés.* Ce climat d'insécurité permanente et ces menaces finissent par porter leurs fruits : les projecteurs de l'information s'éteignent peu à peu [...].

Si bien que la suite de la crise ivoirienne – certains observateurs évoquent même le risque d'un scénario tragique “ à la rwandaise ” – pourrait se jouer hors du regard de la “ presse internationale ”, vilipendée par les partisans de Laurent Gbagbo. Ce fut déjà le cas lors de la marche du 25 mars et de la répression qui a suivi pendant trois jours et trois nuits. Impossible alors pour un journaliste “ blanc ” de couvrir les événements. Quant aux journalistes de la presse d'opposition, les “ corps habillés ” leur ont réservé le même traitement qu'aux manifestants : coups, humiliations, déshabillage forcé, confiscation d'argent et de tout matériel, menaces de viols pour les femmes. Le samedi suivant la marche, l'équipe de France 2 et celle de l'AFP ont été contraintes de battre en retraite alors qu'elles accompagnaient des représentants de l'ONU à la recherche d'un éventuel charnier. Pour réaliser l'étendue et la sauvagerie de la répression, il faudra accompagner, quelques jours plus tard, les rares défenseurs des droits de l'Homme dans les quartiers populaires d'Abobo, Anyama, Adjamé ou Yopougon. Des quartiers où se concentre la population d'ethnie dioula, originaire du nord du pays et suspectée de soutenir les “ rebelles ”. [...] On prend vite conscience de l'ampleur de la répression. Il suffit de pénétrer dans une de ces cours où s'entassent cinquante personnes, de pousser la porte d'une de ces habitations étouffantes constituées d'une pièce unique pour découvrir un blessé. Ils n'osent même pas se faire soigner à l'hôpital. [...] Leur terreur est là : les milices, ces mouvements de “ jeunes patriotes ” [...] composées de voisins des quartiers proches.

La jambe tailladée par des coups de machette, la tête recouverte d'un pansement, Sidiki est l'un de ces nombreux blessés. Il a la fièvre, la septicémie le guette malgré les remèdes “ traditionnels ”. Il raconte, nerveusement : “[...] *Dans la rue, j'ai croisé un groupe de voisins, des jeunes Bétés. Je les ai reconnus même s'ils s'étaient passé du kaolin sur le visage. Ils m'ont demandé mes papiers, puis, sans attendre, ils m'ont frappé à coups de bois et de machettes.*” Une voisine l'a découvert, en sang, presque mort. Sidiki survivra. Il a eu plus de chances que ces manifestants d'Abobo qui ont tenté de se regrouper vers 9 heures, sur le rond-point en face de la mairie. Sirah, une jeune femme, était là : “ *Nous commençons à être nombreux. [...] Un camion militaire est arrivé, ses occupants étaient en uniformes. Ils ont commencé à tirer à balles réelles, nous levions nos mains nues. Les corps tombaient. On les emmenait sur des charrettes à l'hôpital. Là, les gendarmes sont arrivés : ils cherchaient des blessés pour les achever. Je me suis jetée au sol, allongée à côté de trois cadavres. Ils ne m'ont pas trouvée.*” [...] Partout, les récits s'enchaînent, similaires. Impossible d'établir une comptabilité des morts, l'accès aux morgues est refusé aux journalistes. Selon le Mouvement ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH), un des indicateurs les plus fiables – donc souvent menacé – il y aurait eu environ 200 victimes. [...] Mais tous les témoignages disent la même chose : le fossé qui se creuse entre les gens du Nord et les supporters de Gbagbo, l'incompréhension et la peur. L'incompréhension devant la passivité des militaires de la communauté internationale, Français et Africains de l'Ouest. [...]

La communauté internationale ne peut plus ignorer désormais les extrémités auxquelles sont résolus les partisans du président Gbagbo pour conserver le pouvoir. La brutalité du régime a pour conséquence d'accélérer l'alliance des opposants qui se déchiraient jusqu'ici. [...] La réconciliation nationale sous-tendue par les accords de Marcoussis paraît donc très mal en point. Et l'élection présidentielle prévue à son terme, en 2005, semble pour le moment une douce chimère. Or la France s'accroche toujours à un processus qui implique le soutien aux autorités élues. “ *Si on enlève Marcoussis, on met quoi à la place ?* ”, s'interroge un diplomate français. *En dépit des épisodes éruptifs de cette crise rampante, nous avons quand même jusqu'à présent pu éviter le chaos et le scénario rwandais.* Pour combien de temps ? ”

Libération, Neuf pays au chevet du fleuve Niger, 27/04 (Christophe AYAD) : “ Les présidents du Niger, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Nigeria, du Tchad, le Premier ministre de Guinée et un ministre d'État de Côte-d'Ivoire ont signé la “ Déclaration de Paris ” qui fixe des principes de “ *bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du bassin du Niger* ” et appelle à la mobilisation pour sauver le fleuve. “ *Le Niger est une richesse essentielle pour cette région de l'Afrique. On doit la traiter avec précaution, sagesse et respect* ”, a déclaré le président français, qui n'aime rien tant que ces grands raouts où personne ne vient lui contester son leadership de vieux sage et de “ père de famille ” (africaine). ”

[Faut-il que les chefs d'État africains soient “ distraits ” des aspirations de leurs peuples pour venir conforter dans son “ leadership ” escroqué de sagesse et de bienveillance celui qui depuis trois décennies contribue à l'oppression et la ruine des peuples en question. Un exemple parmi tant d'autres : le fleuve Niger est effectivement en danger, la Françafrique a pillé la région de son coton, son uranium, son cacao, son bois, son pétrole... pour des dizaines de milliards d'euros. Au nom de la France, Chirac offre pour contribuer à sauver le fleuve Niger 10 millions d'euros, soit 40 secondes de la production française, ou 2 400 euros par kilomètre...]

La creuse “ Déclaration de Paris ” sur le bassin du Niger est destinée aussi à faire oublier celle, beaucoup plus dérangeante, contre la grande corruption. Outre l'image de Jacques Chirac, les principaux bénéficiaires de ce raout sont les dictateurs camerounais, tchadien et burkinabè, qui viennent conforter la reconduction sans vagues de leurs démocraties lors des prochains scrutins présidentiels. Il est temps qu'une nuée de griots africains trouvent le moyen de faire sombrer dans le ridicule ces odes ventriotes à la “ bonne gouvernance ”. – FXV]

Le Nouvel Observateur, Docteur Dominique et Mister Villepin, 08/04 (Hervé ALGALARRONDO) : “ Chirac a enfin accédé au vœu le plus cher de Villepin, à son seul et unique désir, devenir ministre de l'Intérieur. Il en rêvait déjà en 2002, ce rêve est devenu réalité en 2004. Car il y a deux Villepin. Le premier est un grand oiseau au verbe gaulleux [...]. Ce Villepin-là a largement séduit depuis 2002, y compris à gauche, par sa prestance. Mais il y a un second Villepin : un prédateur obsédé par les affaires de basse police, un bureaucrate qui accumule les dossiers sur les rivaux et les adversaires de Chirac. Le poète diplomate cache un flic très prosaïque : le nouveau ministre de l'Intérieur n'a cure des phénomènes liés à l'insécurité. D'une manière générale, il se soucie comme d'une guigne des problèmes des Français “ d'en bas ”. Seul l'intéresse le renseignement sur les Français “ d'en haut ”, ceux qui menacent le pouvoir de son clan. Rien n'est plus éclairant à cet égard que le portrait – très complaisant – qu'il trace de Fouché, le ministre de la Police de Napoléon, dans [...] *le livre qu'il a publié en 2002 chez Perrin, Les Cent-Jours ou l'esprit de sacrifice*]. Pour en revenir à des références gaullistes, Villepin n'est pas le Couve de Murville de Chirac, c'est son Foccart.

[...] Son vrai ressort : connaître les failles des hommes, afin d'avoir barre sur eux. Son expression favorite à propos de ceux qui se

mettent en travers de la route de Chirac : "Tous ces petits messieurs ont le cul sale." "

[Cela confirme que le chantage prend de plus en plus de place dans notre "République". "Le cul sale", c'est par exemple des comptes bien garnis dans les paradis fiscaux. Les fortunes mal acquises de certains de nos leaders politiques, notamment ceux qui sont branchés sur les circuits français, échappent à l'information du citoyen, pas à celle des services de renseignement, sur lesquels DDV est plus branché que jamais. – FXVJ]

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

LIRE

François-Xavier Verschave et Philippe Hauser

Au mépris des peuples,

le néocolonialisme franco-africain

La Fabrique, 2004, 128 p., 12 € franco à Survie

Ce livre met à jour le scandale à travers lequel la politique mondiale, c'est-à-dire celle des pays riches, se reconstitue chaque jour sur le mode de l'oubli actif et de l'exploitation éhontée de populations dont la vie est en suspens. La vie des uns ne vaut pas celle des autres : il existe un partage entre ce qui est digne de vivre dans des conditions de sécurité maximale et ce qui peut mourir dans l'abandon le plus total.

La Françafrique est l'un des modèles les plus aboutis de cette logique. Le livre de Verschave et Hauser en retrace l'historique, de la première guerre froide à la mondialisation. Il en décrit les formes actuelles - car, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, tout continue : "Mafiafrrique", paradis fiscaux, scandales politico-financiers en tous genres, guerres civiles entretenues à peu de frais par les grandes puissances. Il précise les impacts sur la France, où la politique du secret et de l'impunité au nom de la "raison d'État" constitue un défi à la démocratie.

Enfin, il trace les voies possibles pour "en sortir", en Afrique comme en France.

François-Xavier Verschave est depuis 1995 le président de l'association Survie, qui vise à ce que les crédits de l'aide française au développement servent vraiment à lutter contre la pauvreté. Il est l'auteur, entre autres, de *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda* (la Découverte, 1994), *La Françafrique* (Stock, 1998), *Noir silence* (Les Arènes, 2000), *Noir Chirac* (Les Arènes, 2002). Il dirige la lettre mensuelle *Billets d'Afrique* et la collection des *Dossiers noirs*, publiés chez Agone depuis 2001.

Philippe Hauser est enseignant de philosophie. Il appartient au comité de rédaction de la revue *Drôle d'époque*, où il publie régulièrement, ainsi que dans la revue *Lignes*.

Arnaud LABROUSSE et François-Xavier VERSCHAVE

Les pillards de la forêt

Exploitations criminelles en Afrique

Dossier noir n° 17 d'Agir ici et Survie

Agone, 2002, 187 p., 11 € franco à Survie

Qui a intérêt au saccage des forêts primaires africaines ? De quels crimes est-on prêt à payer cet intérêt ? Partant de nombreux exemples, en Afrique centrale et au Liberia, ce nouveau "Dossier noir" suit la piste des réseaux organisateurs du pillage. Arnaud Labrousse (pseudonyme d'un chercheur indépendant), est l'auteur d'un précédent Dossier noir, *Le silence de la forêt*. Il a poursuivi et approfondi ses recherches. Avec le concours de François-Xavier Verschave, il fait traverser au lecteur une jungle française.

L'empire corsesafricain des jeux côtoie curieusement l'empire forestier des Rougier. Interwood, la parisienne, adore le bois des pays en guerre civile, ce qui incite la France à ménager le seigneur de la guerre libérien Charles Taylor. L'ancien ministre de la Coopération Jacques Godfrain se reconvertit dans les transports spéciaux, aidé par un général français jadis très impliqué au Rwanda. Un autre général français s'intéresse à la forêt congolaise. La Libye aussi. Du bois apatride transite par le Cameroun, grâce à Bolloré...

Un petit atlas à l'usage des Africains lésés et spoliés par ces "coupes à blanc", ou des citoyens du monde scandalisés par ce gâchis mafieux.

Global Witness

Les affaires sous la guerre

Armes, pétrole & argent sale en Angola

Dossier noir n° 18 d'Agir ici et Survie

Agone, 2003, 232 p., 13 € franco à Survie

Avec l'éditeur Agone, Agir ici et Survie ont estimé nécessaire que le public puisse disposer d'une adaptation française du célèbre rapport de l'ONG britannique Global Witness, *All the Presidents' Men. The devastating story of oil and banking in Angola's privatised war* (Tous les hommes des Présidents. L'histoire dévastatrice du pétrole et de la banque dans la guerre privatisée en Angola). La voici.

Creusant sous l'Angolagate, Global Witness est arrivée à la conclusion qu'il ne représente qu' "une petite partie d'un scandale international beaucoup plus vaste impliquant des acteurs majeurs de la politique et des affaires internationales". " Il s'agit de la privatisation de la guerre en Angola et d'un système de pillage des fonds publics dont l'échelle rivalise avec celle des détournements de Mobutu et d'Abacha ", au Zaïre et au Nigeria.

Parmi ces acteurs majeurs, il y a Chirac, Bush, Poutine..., les majors pétrolières (anglo-saxonnes et française) et de très grandes banques. Le tandem Falcone-Gaydamak couvre un large éventail de raisons d'État embarbouzées et semi-privatisées : aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Russie, en Israël...

Ainsi, Falcone a adressé à G. W. Bush le plus gros chèque de sa campagne (à égalité avec le PDG d'Enron), il a acquis la plus chère résidence de l'Arizona, il a conseillé des pétroliers US... tandis que son parrain Pasqua nous expliquait que l'Angolagate était une guerre franco-américaine !

Ce rapport a été l'un des fondements du lancement, par Global Witness, de la campagne mondiale *Publish What You Pay* (PWYP, Publiez ce que vous payez), à laquelle ont adhéré un grand nombre d'ONG. Il s'agit d'exiger des compagnies pétrolières et minières qu'elles publient l'intégralité des sommes versées aux États propriétaires, de sorte que cet argent finance réellement les dépenses publiques – et non les comptes offshore. Surprise : BP a accepté.

En Angola, au moins 1 milliard de dollars s'évanouissent chaque année. Porte-parole de la pétrodictature locale, la compagnie pétrolière Sonangol (à qui les banques françaises viennent encore de ménager un prêt gagé de 1,15 milliard de dollars) s'est indignée dans un courrier de ce que BP participe à " une campagne [...] appelant à une "pseudo-transparence"". La Sonangol a menacé BP des pires représailles, agitant " les clauses de [...] rupture du contrat. [...] Cela vaut aussi si vous reproduisiez de telles pratiques dans le futur. "

On le voit, PWYP menace d'énormes appétits. Naturellement, Global Witness a été, avec Survie, l'une des premières ONG signataires de la Déclaration de Paris contre la grande corruption, lancée le 19 juin à l'initiative d'Éva Joly.

François LILLE et François-Xavier VERSCHAVE

On peut changer le monde À la recherche des biens publics mondiaux

La Découverte, janvier 2003, 128 p., 7,50 €

Connaissance, justice, forêts, culture, santé, océans, etc. peuvent-ils être laissés à l'abandon ou livrés à l'appétit des puissances financières internationales ? N'y a-t-il pas d'autres façons de gérer les biens les plus précieux de l'humanité, de leur accoler de nouveau le bel adjectif "public" ? N'y a-t-il pas d'autres manières pour les peuples de combattre leurs misères croissantes que de quémander des aides de plus en plus parcimonieuses et inadaptées ?

Pour les auteurs, un certain nombre de biens vitaux, de biens de civilisation, de patrimoines irremplaçables, ne peuvent être confiés aux mécanismes aveugles des "marchés". L'humanité a en mémoire qu'elle est capable d'exiger, d'obtenir et de protéger une gestion publique de ce qui lui est le plus cher, "hors de prix". Certes, cette organisation ne s'est guère encore exercée à l'échelle de la planète, mais la mondialisation nous oblige à relever le défi. Le souvenir des mouvements et militances passées, leurs résurgences multiformes, montrent qu'il ne faut pas sous-estimer la revendication d'un monde moins inique.

Climat, santé, justice, sont les trois thèmes choisis par les auteurs pour poser la démarche, avant de la situer dans un panorama plus général.

Pierre CAMINADE

Comores-Mayotte :

une histoire néocoloniale

Dossier noir n° 19 d'Agir ici et Survie

Agone, 2004, 182 p., 11 € franco à Survie

En 1975, lors de la décolonisation du territoire des Comores, la France viole le droit international en arrachant Mayotte à son archipel. Le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, à partir de 1997, ont subi une crise politique sans précédent.

Ce dossier noir propose notamment un examen des motivations françaises, dont une présence militaire dans cette région où passe deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient. Il analyse ce processus de "domtomisation" et ses conséquences pour le reste de l'archipel, devenu chasse gardée d'une clique de mercenaires.

Pierre CAMINADE

Comores-Mayotte :

une histoire néocoloniale

Dossier noir n° 19 d'Agir ici et Survie

Agone, 2004, 182 p., 11 € franco à Survie

En 1975, lors de la décolonisation du territoire des Comores, la France viole la règle internationale du respect des frontières en arrachant Mayotte à son archipel. Condamnée plus de vingt fois par l'ONU, cette occupation reste illégale. Ainsi, le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, à partir de 1997, ont été marquées par une crise politique sans précédent.

Ce dossier noir propose notamment un examen des motivations françaises, dont une présence militaire dans cette région où passe deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient. Il analyse ce processus de "domtomisation" et ses conséquences pour le reste de l'archipel, devenu chasse gardée d'une clique de mercenaires.

Sommaire :

Salves	p. 1
Ils ont dit	p. xx
A fleur de presse	p. xx
Voir	p. xx
Lire	p. xx

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : Fabrice Tarrit (FT), François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris – Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : mai 2004 - ISSN 1155-1666

Imprimé par nos soins – Abonnement : 20€ (Étranger : 25€; Faible revenu : 16€)

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 - Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 - <http://www.survie-france.org> - survie@wanadoo.fr